

Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7171e séance

Lundi 12 mai 2014, à 10 heures

New York

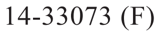
Président :	M. Oh Joon	(République de Corée)
Membres :	Argentine	M. De Antueno
	Australie	Mme King
	Chili	M. Gálvez
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Araud
	Jordanie	M. Omaish
	Lituanie	Mme Kazragienė
	Luxembourg	M. Maes
	Nigéria	M. Laro
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Rwanda	M. Gasana
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et sur les zones où sévit l'Armée de résistance du Seigneur (S/2014/319)

14-33073 (F)









La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Région de l’Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l’Afrique centrale et sur les zones où sévit l’Armée de résistance du Seigneur (S/2014/319)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite M. Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l’Afrique centrale, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2014/319, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l’Afrique centrale et sur les zones où sévit l’Armée de résistance du Seigneur.

Je donne maintenant la parole à M. Moussa.

M. Moussa : J’ai l’honneur et le privilège de présenter aujourd’hui le sixième rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l’Afrique centrale et sur les zones où sévit l’Armée de résistance du Seigneur (S/2014/319).

Le rapport soumis au Conseil souligne que la situation politique et sécuritaire en Afrique centrale reste fragile. Depuis le dernier rapport, publié en novembre 2013 (S/2013/671), la violence armée a mis à mal les efforts déployés pour promouvoir et garantir la stabilité dans la sous-région. Par ailleurs, de nouveaux défis transfrontaliers ont émergé. En particulier, l’explosion des violences communautaires en République centrafricaine depuis décembre 2013 a eu un impact régional considérable, compte tenu des conséquences graves de la crise sur les plans sécuritaire, économique et humanitaire pour les pays voisins.

En parallèle, les violences déclenchées au Soudan du Sud depuis décembre 2013 mettent en péril la mise en œuvre de l’Initiative de coopération régionale de l’Union africaine pour l’élimination de l’Armée de résistance du Seigneur (LRA). La crise au Soudan du Sud a en effet conduit les Gouvernements ougandais et sud-soudanais à retirer une partie de leurs troupes de la Force régionale d’intervention de l’Union africaine chargée de lutter contre la LRA.

Le groupe Boko Haram, basé au Nigéria, est un autre sujet de grande préoccupation pour l’Afrique centrale. Ce groupe islamiste continue de profiter de la porosité des frontières entre le nord-est du Nigéria et les États voisins, et la récente intensification de ses activités violentes a de graves conséquences sécuritaires et humanitaires pour le Cameroun et le Tchad. Le mois dernier, l’enlèvement par Boko Haram de plus de 200 écolières près de la frontière du Cameroun et du Tchad et les indications données par ses dirigeants selon lesquelles les filles seraient vendues ont entraîné à juste titre une ferme condamnation de la communauté internationale.

(*l’orateur poursuit en anglais*)

Le rapport dont est saisi le Conseil décrit également en détail les initiatives mises en place par le Bureau régional des Nations Unies pour l’Afrique centrale (BRENUAC) durant la période considérée afin de promouvoir la stabilité dans la sous-région. Il est à noter que les missions que j’ai effectuées au Tchad, au Cameroun, au Congo et en République démocratique du Congo ont servi à mettre en exergue les conséquences régionales de la crise en République centrafricaine, et notamment les problèmes humanitaires auxquels sont confrontés les gouvernements ainsi que les organismes des Nations Unies. Ces États ont également confié qu’ils craignaient que la circulation des armes, les activités des groupes armés et la violence sectaire se propagent au-delà des frontières de la République centrafricaine et ne menacent leur propre stabilité.

Le BRENUAC a poursuivi sa collaboration avec l’Union africaine en vue de coordonner l’action internationale dans le cadre de la stratégie régionale des Nations Unies visant à contrer la menace que représente l’Armée de résistance du Seigneur et à remédier aux effets de ses activités. J’ai le plaisir d’informer le Conseil que le nombre de morts, d’enlèvements et de personnes déplacées attribuables à la LRA a continué de baisser, et les opérations militaires et la campagne visant à encourager les défections l’ont encore affaiblie. Durant la quatrième réunion ministérielle du Mécanisme conjoint de coordination de l’Initiative de coopération régionale pour l’élimination de l’Armée de résistance du Seigneur, les pays participants ont renouvelé leur attachement politique à cette initiative en approuvant ma

proposition, à savoir la convocation d'un sommet de haut niveau sur l'Armée de résistance du Seigneur, comme l'a demandé cet organe, et en convenant d'examiner tous les trois mois les progrès de sa mise en œuvre.

Le BRENUAC a également soutenu des initiatives visant à renforcer la coopération entre les pays d'Afrique centrale face aux problématiques de sécurité critiques, dont la piraterie et les vols à main armée dans le golfe de Guinée. La convocation récente de la première réunion du Groupe de travail interrégional aux fins de la mise en place du Centre de coordination interrégional a confirmé la détermination des États du golfe de Guinée de lutter de manière cohérente contre l'insécurité maritime. L'élaboration de la feuille de route et du plan d'action pour 2014-2016 aux fins de la mise sur pied du Centre de coordination interrégional, qui doit commencer ses travaux en juin 2014, est une avancée bienvenue.

Si ce que je viens de décrire correspond à certains des efforts qui ont été déployés par le BRENUAC au cours de la dernière période considérée, je voudrais saisir cette occasion pour souligner certains des progrès les plus importants accomplis durant les trois années de mon mandat de représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et chef du BRENUAC.

Premièrement, le BRENUAC a organisé cinq réunions ministérielles du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, après en avoir assumé le secrétariat en 2011. Le BRENUAC a veillé à ce que cette instance obtienne de réels résultats dans la lutte contre les menaces à la sécurité en Afrique centrale. Le braconnage et la criminalité transnationale figurent dorénavant systématiquement à l'ordre du jour des réunions du Comité, et les décisions du Comité ont débouché sur une série d'initiatives visant à aider les États à élaborer une stratégie intégrée de lutte contre le terrorisme en Afrique centrale.

Deuxièmement, le BRENUAC a signé et élaboré en 2012 un cadre de coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) en matière de paix et de sécurité. Le BRENUAC a appuyé le renforcement des capacités de la CEEAC dans le domaine de la médiation, et il a encouragé et facilité la participation systématique de la CEEAC aux missions conjointes dans la sous-région. Le BRENUAC a noué un partenariat solide avec la CEEAC, qui s'est avéré mutuellement avantageux. Cette coopération étroite intéresse les questions stratégiques et opérationnelles.

Troisièmement, le BRENUAC, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, a aidé trois organisations sous-régionales – la CEEAC, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Commission du golfe de Guinée – à organiser en juin 2013 à Yaoundé un sommet des chefs d'État de la région sur la piraterie et les vols à main armée dans le golfe de Guinée. Cette initiative, prescrite par le Conseil dans ses résolutions 2018 (2011) et 2039 (2012), a permis d'établir le cadre de la lutte contre l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée de façon globale à l'échelle mondiale. Le BRENUAC continue de collaborer avec ces organisations sous-régionales afin de la mise en oeuvre des décisions adoptées au sommet.

Quatrièmement, le BRENUAC est à l'origine, avec le Département des affaires politiques, de la stratégie régionale des Nations Unies visant à contrer la menace que représente la LRA et à remédier aux effets de ses activités, que le Conseil a approuvée en juin 2012. S'en est suivi, en 2013, l'élaboration d'un plan de mise en œuvre de diverses activités. Les missions diplomatiques de routine menées en commun avec l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour la LRA et la convocation de la réunion bisannuelle des coordonnateurs concernant la LRA ont permis l'intégration des activités sur les plans politique, militaire et civil. Des acquis considérables ont été obtenus au cours des trois dernières années. Globalement, nous avons supervisé les opérations dans une période de grand dynamisme, qu'il faudra maintenir dans la durée dans la période post-Kony.

L'Afrique centrale est située au cœur du continent. Elle est riche en ressources, et reste pourtant l'une des sous-régions les moins développées et les plus instables de l'Afrique. Et pourtant, son potentiel est illimité. J'ai pu me rendre compte de première main de la volonté politique des États membres de la CEEAC de régler des problèmes critiques tels que la crise en République centrafricaine et la piraterie dans le golfe de Guinée. Cependant, en dépit des efforts déployés par les dirigeants des pays d'Afrique centrale et leur population, la sous-région reste fragile et tributaire de l'appui de la communauté internationale, en particulier l'ONU. Je suis certain que si le Conseil continue d'appuyer et de conseiller le BRENUAC, celui-ci continuera de jouer un rôle capital dans l'appui aux États de la sous-région en matière de lutte contre les problèmes brûlants qui menacent la paix, la stabilité et le développement en Afrique centrale.

À la veille de mon départ, je tiens à dire que suis honoré d'avoir eu la possibilité de veiller aux destinées du BRENUAC depuis sa création en 2011. Je saisis cette occasion pour souhaiter plein succès à M. Abdoulaye Bathily, nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du BRENUAC, dans l'accomplissement de son mandat.

Je sais gré aux chefs d'État et de gouvernement de l'Afrique centrale de la coopération qu'ils m'ont apportée. Je souhaite également exprimer ma reconnaissance aux organisations sous-régionales et régionales, notamment l'Union africaine, la CEEAC et la Commission du golfe de Guinée.

S'agissant de la LRA, j'ai particulièrement apprécié les partenariats constructifs établis avec l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour l'Armée de résistance du Seigneur, M. Francisco Madeira, et de nombreuses organisations non gouvernementales. Je remercie les Coordonnateurs résidents des Nations Unies en République centrafricaine ainsi que les chefs des missions et organismes des Nations Unies présents dans la sous-région et aux alentours pour leur coopération. Je tiens à saluer le Département des affaires politiques pour ses conseils et son appui et à remercier tous mes collègues au sein du Bureau. Enfin, je remercie sincèrement le Secrétaire général de m'avoir donné la possibilité d'exercer les fonctions de Représentant spécial pour l'Afrique centrale, et les membres du Conseil pour leur appui constant au BRENUAC tout au long de mon mandat.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Moussa de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Wilson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Moussa, pour sa déclaration de ce matin. Je salue sa contribution à la paix et à la sécurité en Afrique centrale, apportée dans le cadre de son mandat au sein du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Le Royaume-Uni entend travailler en coopération étroite avec son successeur au poste de Représentant spécial du Secrétaire général, M. Bathily, sur les nombreux problèmes divers que le BRENUAC s'emploie à régler.

La région de l'Afrique centrale est assaillie par de multiples problèmes de sécurité : les groupes armés, qui exploitent les populations locales et les ressources naturelles pour maintenir leur train de vie; la piraterie, qui nuit à la prospérité et à la sécurité régionales; le terrorisme, qui fait régner la peur au sein des communautés; et les conflit internes, qui entraînent des atteintes aux droits de l'homme et des menaces à la démocratie. Le point commun entre tous ces problèmes est qu'ils sont transfrontières. Leur règlement exige l'appui et la coopération des pays voisins. C'est pourquoi le travail du BRENUAC est au cœur de la consolidation de la paix et de la prévention des conflits dans la région.

L'Armée de résistance du Seigneur (LRA) sème la peur dans la vie des civils au cœur de l'Afrique depuis près de 30 ans. Elle continue de poser une abominable menace à la paix et à la sécurité dans toute la région. Les efforts concertés de l'Ouganda, des autres pays touchés, de l'Union africaine, de l'ONU et d'autres partenaires ont considérablement affaibli la LRA. Notre objectif doit maintenant être d'éliminer définitivement la menace qu'elle pose. Les pays de la région et la communauté internationale doivent intensifier leurs efforts pour assurer la sécurité et la stabilité dans les pays touchés. Cela signifie que tous les gouvernements des pays la région doivent honorer les engagements pris au titre de l'Initiative de coopération régionale de l'Union africaine pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur et veiller à ce que la Force régionale d'intervention de l'Union africaine soit pleinement opérationnelle pour effectuer des patrouilles sur le territoire de ces pays. Tant que ce ne sera pas le cas, la LRA réussira à s'échapper en traversant les frontières poreuses des pays touchés et poursuivra ses actes criminels répréhensibles en toute impunité.

Il faut également améliorer la coordination transfrontière entre les missions des Nations Unies et les pays touchés par la LRA. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) doit veiller à coordonner étroitement ses activités avec la Force régionale d'intervention de l'Union africaine, par un partage rapide de l'information et l'harmonisation des déploiements de contingents. Cela permettra de faire plus facilement en sorte que la LRA ne dispose plus de sanctuaires dans les zones de la République centrafricaine auxquelles la Force régionale d'intervention ne peut actuellement pas accéder. Le Royaume-Uni appelle également le Gouvernement soudanais à veiller à ce que l'enclave de Kafia Kingi ne devienne pas un refuge pour la LRA.

J'en viens maintenant à un autre aspect du rôle plus large du BRENUAC : la coordination des activités de lutte contre le commerce illicite d'espèces sauvages. L'Afrique centrale enregistre les niveaux les plus élevés de braconnage sur le continent africain et a perdu près des deux tiers de sa population d'éléphants depuis 2004. Le braconnage et le commerce illicite d'espèces sauvages non seulement menacent des espèces particulières mais frappent également au cœur de nos objectifs de bonne gouvernance, de protection de la sécurité nationale et régionale et de développement économique durable. Le Royaume-Uni accueille favorablement les mesures prises par les partenaires régionaux pour s'attaquer à ces problèmes. Le Tchad a récemment brûlé plus d'une tonne de ses stocks d'ivoire, montrant ainsi qu'il ne tolérera pas le commerce des éléphants, et l'Éthiopie s'est engagée à prendre des mesures semblables.

Un certain nombre de faits inquiétants ont eu lieu dans toute la région. Le Royaume-Uni demeure extrêmement préoccupé par la situation en République centrafricaine. La situation humanitaire est terrible, et des groupes armés continuent de commettre des violations des droits de l'homme et de terroriser les communautés dans tout le pays. Le Royaume-Uni salue la décision de fixer au 15 septembre le déploiement de la MINUSCA, qui contribuera à renforcer la sécurité dans le pays dans le but de promouvoir la réconciliation et le relèvement.

Le Royaume-Uni demeure également préoccupé par les tensions politiques accrues et le resserrement de l'espace politique au Burundi avant les élections de mai 2015. La communauté internationale est tenue de s'assurer que la situation au Burundi ne se détériore pas davantage. La poursuite d'une présence internationale au Burundi est essentielle.

Nous avons tous été consternés par l'enlèvement, le mois dernier, de plus de 200 lycéennes dans le nord du Nigéria. Boko Haram est une organisation ignoble sur le plan moral qui commet d'horribles actes de terrorisme. Le Royaume-Uni fournit une assistance au Gouvernement nigérian à l'appui de l'action qu'il mène face à cet incident. Nous avons envoyé au Nigéria une équipe d'experts chargés d'aider le Gouvernement à retrouver les lycéennes disparues et à faciliter le renforcement des capacités du Nigéria pour prévenir des incidents semblables à l'avenir.

Cependant, toute action efficace face à la menace posée par Boko Haram doit être menée en coordination avec les pays voisins du Nigéria. Nous sommes de plus en plus préoccupés par les informations signalant que Boko Haram aurait de plus en plus d'influence au-delà des frontières nigérianes. Il est probable que Boko Haram opère désormais dans le sud du Niger, certaines régions du nord du Cameroun et autour du lac Tchad. Nous appelons également les gouvernements des pays de la région à coopérer davantage sur cette question et à manifester clairement la volonté conjointe de s'attaquer à ce problème. Nous exhortons également la communauté internationale à lutter contre les activités de Boko Haram avant que sa position en tant que menace régionale ne se renforce.

Le BRENUAC joue un rôle décisif en aidant la région à venir à bout de ces problèmes. Les efforts du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, M. Bathily, seront absolument essentiels pour trouver et promouvoir des solutions régionales à ces problèmes transfrontières.

M. Araud (France) : Je remercie M. Abou Moussa de son exposé et le Secrétaire général de son rapport (S/2014/319). Le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et sur les zones où sévit l'Armée de résistance du Seigneur est l'illustration d'une dégradation alarmante de la situation politique, humanitaire et en matière de sécurité dans la région.

Lors de la précédente réunion du Conseil sur cette question en novembre 2013 (voir S/PV.7065), j'avais lancé un cri d'alarme sur la République centrafricaine pour mobiliser nos partenaires sur cette crise trop longtemps ignorée. Six mois plus tard, les conséquences régionales que nous anticipions sont désormais une réalité et la crise humanitaire dans ce pays est une tragédie. Heureusement, la communauté internationale, le Conseil, s'est mobilisée. Nous espérons que l'engagement concerté des pays de la région, de l'Union africaine, de l'ONU, de l'Union européenne, des États-Unis et de la France permettra enfin d'enrayer cette spirale infernale.

Comme on peut le lire dans le rapport du Secrétaire général, le mouvement de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) profite du vide sécuritaire dans certaines zones reculées de cet immense pays qu'est la République centrafricaine, ainsi que, vraisemblablement, de complicités avec certains groupes armés dont l'ex-Séléka. Alors que la menace se réduit dans d'autres régions, comme en République démocratique du Congo, nous devons poursuivre les efforts pour nous assurer que les membres de la LRA

ne puissent pas prospérer dans ces zones, de même que dans l'enclave de Kafia Kingi, située à la frontière entre la République centrafricaine, le Soudan et le Soudan du Sud, où Joseph Kony et son entourage auraient à nouveau trouvé refuge.

Nous nous félicitons des actions de la Force régionale de l'Union africaine pour lutter contre ce groupe et de l'engagement des pays qui la composent et des partenaires qui la soutiennent. Ces opérations ont su faire la preuve de leur succès, et nous espérons que l'engagement des principaux pays concernés ne faiblira pas tant que la menace ne sera pas éradiquée. Cette action militaire énergique doit aussi s'accompagner de la poursuite des efforts humanitaires en faveur des victimes de cette insécurité. Nous nous réjouissons de lire que le nombre des personnes déplacées a diminué. Nous encourageons les gouvernements de la région à se soucier du sort des personnes qui sont retournées chez elles, souvent démunies et ayant tout perdu.

Enfin, nous ne devons pas oublier la nécessité de la justice, et donc traduire en justice les principaux dirigeants de l'Armée de résistance du Seigneur.

Joseph Kony est visé par un mandat d'arrêt international délivré par la Cour pénale internationale le 8 juillet 2005. Ce mandat n'a toujours pas été exécuté. Nous encourageons les États parties au Statut de Rome concernés à renforcer leur coopération et leur collaboration avec la Cour afin que Kony soit arrêté, remis à la Cour et réponde de ses actes abominables devant la justice.

Alors que la menace de la LRA se réduit, nous assistons à l'émergence d'un autre mouvement sur la scène régionale : les groupes terroristes Boko Haram et Ansaru. À ce titre, les enlèvements de centaines de jeunes filles et la multiplication des attentats revendiqués par Boko Haram au Nigéria sont révoltants. Nous les condamnons dans les termes les plus fermes et nous réitérons notre soutien, ainsi que nos condoléances, aux autorités du Nigéria. Le rapport du Secrétaire général sur l'Afrique centrale met en lumière les conséquences régionales des activités de ce groupe sur le Cameroun, et on ne peut les exclure sur la République centrafricaine et sur le Tchad. Nous nous félicitons des initiatives entreprises par les États de la région pour lutter contre cette menace et nous leur apportons notre entier soutien, notamment, comme vient de l'annoncer le Président de la République française, par la tenue à Paris, le samedi 17 mai, d'un sommet réunissant les pays limitrophes du Nigéria pour évoquer les problèmes de sécurité en lien avec Boko Haram. Nous encourageons le Bureau régional des Nations Unies à poursuivre son soutien aux autorités de la région.

Terrorisme donc, mais aussi braconnage, trafic d'espèces menacées, trafic de drogue et piraterie; les menaces transversales dans cette région ne manquent pas. Avec l'effondrement du Soudan du Sud dans la guerre civile le 15 décembre dernier, il y a peu de place pour l'optimisme. Dans ce contexte difficile, nous encourageons les États de la région, ainsi que les organisations sous-régionales, à poursuivre leur coopération, et nous appelons tous les États à les aider. Le soutien du Bureau régional des Nations Unies est essentiel et nous le remercions pour son action de diplomatie préventive et de dialogue dans ce sens.

Je saisis enfin cette occasion pour remercier M. Abou Moussa pour son engagement à la tête du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale depuis trois ans, et pour souhaiter la bienvenue à son successeur, M. Bathily, qui aura la lourde tâche de continuer de mobiliser les pays de la région pour lutter ensemble contre ces menaces et ces facteurs d'instabilité.

M. Gálvez (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Représentant spécial et chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique central (BRENUAC), M. Abou Moussa, et nous tenons à lui exprimer notre gratitude pour l'excellent travail accompli en collaboration avec son personnel pour appuyer et coordonner les initiatives du système des Nations Unies et les efforts régionaux visant à prévenir les conflits et à consolider la paix en Afrique centrale, en mettant l'accent sur la diplomatie préventive et la médiation dans la sous-région.

Nous espérons que M. Abdoulaye Bathily et le BRENUAC continuerons à recevoir tout l'appui nécessaire pour continuer à promouvoir la mise en œuvre de la stratégie régionale des Nations Unies visant à contrer la menace que représente l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et à remédier aux effets de ses activités et à appuyer les opérations menées par la Force régionale d'intervention mise en place dans le cadre de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur de l'Union africaine, en collaboration avec les pays concernés à cette fin.

Le Chili appuie les recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général (S/2014/319), et

par conséquent, notre intervention portera uniquement sur quelques questions qui méritent une attention particulière.

Même si le rapport fait état d'une baisse des activités de la LRA dans la sous-région, les crises que connaissent la République centrafricaine et le Soudan du Sud, ainsi que le redéploiement des contingents ougandais et sud-soudanais de la Force régionale d'intervention sont de nature à fragiliser la sécurité, une situation que pourrait exploiter la LRA. Par conséquent, nous recommandons que l'on redouble d'efforts pour éliminer la LRA et/ou l'empêcher de s'associer à d'autres groupes armés, tels que les ex-combattants de la Séléka. En outre, face à la menace que représente ce groupe et les effets de ses agissements, de nombreuses organisations non gouvernementales humanitaires ont réduit leurs activités. Il faut dès lors encourager les donateurs à appuyer les initiatives de relèvement rapide afin de rétablir les moyens de subsistance de base des populations touchées, et leur accès aux services essentiels.

Il convient également d'intensifier les efforts en vue de l'exécution des mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale contre Joseph Kony et les commandants de la LRA pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, y compris des meurtres, des viols et le recrutement d'enfants au moyen d'enlèvements. Les informations faisant état de la capture, le 21 avril, par la Force régionale d'intervention de l'Union africaine d'un commandant de la LRA, Charles Okello, et du sauvetage de trois femmes et de sept enfants, sont un signe positif.

La communauté internationale doit continuer à appuyer activement les pays d'Afrique centrale dans leurs efforts pour parvenir à la paix et à la stabilité, grâce à la promotion de la normalisation de la situation humanitaire et des droits de l'homme, de la protection des civils, du dialogue, de la réconciliation, de la justice transitionnelle, du renforcement des capacités nationales et de l'intégration. À cet égard, nous nous félicitons des visites que le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a récemment effectuées en République centrafricaine et au Soudan du Sud. Nous ne pouvons pas rester indifférents face à la détérioration de la crise humanitaire et ses retombées de plus en plus graves dans les pays voisins, la violence intercommunautaire et intra-communautaire, y compris les cas de violence sexuelle – qui ont atteint des chiffres alarmants en République centrafricaine –, la menace du terrorisme, l'insécurité maritime persistante dans le golfe de Guinée, le trafic des espèces de faune et de flore sauvages et la criminalité transnationale organisée.

Le chômage généralisé parmi les jeunes est un obstacle important à la paix et au développement durable en Afrique centrale, car il expose particulièrement les jeunes au risque de recrutement ou de réenrôlement. Il convient d'accorder une attention particulière aux jeunes réfugiés et déplacés qui sont doublement susceptibles d'être recrutés par des groupes armés et/ou terroristes. Même si nous sommes conscients des contraintes auxquelles est soumis le personnel du BRENUAC, qui a dû recourir à des consultants payés à l'aide de ressources extrabudgétaires, nous demandons à ce Bureau de se concentrer sur des initiatives mettant l'accent sur cette question en partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, l'Organisation internationale du Travail, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Commission de consolidation de la paix et d'autres partenaires et acteurs régionaux et internationaux importants.

Nous nous félicitons du rôle de direction et de coordination que jouent à cet égard les organisations régionales compétentes. Nous exhortons le BRENUAC à appuyer leurs initiatives, telles que les engagements sous-régionaux pour mettre en œuvre la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction et lutter contre le trafic des espèces sauvages qui finance les groupes armés; l'accord conclu par les six États membres de la Commission du bassin du lac Tchad concernant la mise en place d'une Force spéciale mixte multinationale pour faire face aux menaces que représentent les militants du groupe Boko Haram; la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans – horizon 2050 de l'Union africaine et la mise en œuvre d'une feuille de route et d'un plan d'action pour progresser vers la création d'un centre de coordination interrégional. À cet égard, nous espérons que le BRENUAC continuera d'appuyer les travaux des groupes d'experts des comités des sanctions compétents.

Enfin, nous espérons que la création de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) contribuera à la paix et à la stabilité dans la sous-région. Nous appelons à la promotion de la coordination entre la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) et la Force régionale d'intervention en attendant le transfert

des responsabilité de la MISCA à la MINUSCA, prévu le 15 septembre 2014. Nous appuyons les efforts de la mission d'évaluation technique établie par la Commission de l'Union africaine à cette fin. De même, il convient de promouvoir la coordination et l'échange d'informations entre la Force d'intervention, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et la MINUSCA, récemment créée.

Mme King (Australie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abou Moussa, de son exposé et de son attachement à l'exécution du mandat important confié au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC).

Comme M. Moussa l'a indiqué, l'Afrique centrale doit relever des défis critiques pour sa paix et sa sécurité et elle a besoin que le système des Nations Unies continue de l'appuyer. La séance d'aujourd'hui est une importante occasion pour le Conseil d'examiner de façon globale ces problèmes ainsi que le rôle que le BRENUAC et l'ensemble de la présence des Nations Unies dans la sous-région peuvent jouer pour y remédier.

De tous ces défis, le plus important est probablement la situation en République centrafricaine, l'une des crises humanitaires et des droits de l'homme les plus graves auxquelles le Conseil et le monde sont confrontés. Les communautés en République centrafricaine qui coexistaient auparavant en paix ont été décimées par la spirale de la violence et de la vengeance. Le pays se déchire, avec de graves conséquences pour la région. Nous rendons hommage aux forces africaines et françaises qui se sont déployées rapidement en République centrafricaine et ont mené des opérations militaires qui ont littéralement sauvé de nombreuses vies. L'adoption de la résolution 2149 (2014) autorisant la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) doit marquer un tournant décisif dans la réponse internationale à la crise.

Nous assistons aussi à la montée de la menace terroriste en Afrique centrale, notamment au développement de Boko Haram dans la région. Nous avons tous condamné les dernières attaques de Boko Haram contre des civils et l'enlèvement par ce groupe de plus de 200 collégiennes au Nigéria, un acte qui a choqué la conscience mondiale. À l'instar d'autres, l'Australie a offert son appui au Gouvernement nigérian.

S'en prendre de cette odieuse manière à de jeunes collégiennes rappelle les tactiques d'un autre groupe qui a semé le chaos dans la région – l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Voilà plus de 20 ans que les massacres, viols, pillages et mutilations commis par ce groupe terrorisent les civils. Les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale contre les chefs de la LRA – les premiers mandats d'arrêt à avoir été émis par la Cour – attendent d'être exécutés depuis maintenant près de neuf ans. Il est impératif que Joseph Kony et les autres hauts responsables encore vivants de la LRA soient traduits en justice pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Nous nous sommes sensiblement rapproché de notre objectif de mettre fin une fois pour toutes à la LRA. Les tendances récentes sont prometteuses. Le nombre total des attaques de la LRA et des décès qui en résultent sont en baisse, malgré un pic saisonnier; le nombre de déplacés dans les régions où sévit la LRA a diminué de moitié; et les défections sont en hausse. L'Australie se félicite de l'effet important de la Force régionale d'intervention de l'Union africaine sur la lutte contre la LRA et de l'appui crucial fourni par les États-Unis et l'Union européenne. Nous nous félicitons de la récente capture du commandant de la LRA, Charles Okello, au cours d'une opération qui a également permis de libérer trois femmes et sept enfants. Le premier message clef que je veux faire passer est celui-ci : nous devons maintenir la dynamique et continuer d'appuyer les efforts faits actuellement pour éliminer la LRA.

Nous sommes préoccupés, toutefois, par le risque que les crises en République centrafricaine et au Soudan du Sud ne remettent en cause les progrès enregistrés à ce jour en détournant l'attention, les ressources et les forces de sécurité régionales des efforts faits pour lutter contre la LRA. Nous sommes également inquiets face aux informations faisant état d'une possible installation du commandement de la LRA dans des bases situées au nord-est de la République centrafricaine et d'un rapprochement entre certains combattants de l'ex-Séléka et la LRA. Le rapport du Secrétaire général (S/2014/319) cite aussi des sources dignes de foi suggérant que le chef de la LRA, Joseph Kony, et plusieurs hauts responsables de la LRA seraient dernièrement retournés dans l'enclave de Kafia Kingi, située aux confins du Soudan, du Soudan du Sud et de la République centrafricaine, pour y trouver refuge. Nous savons que la LRA exploitera tout vide sur le plan de la sécurité et saisira toutes les occasions pour se regrouper. C'est ainsi qu'elle opère. Depuis que l'autorité de l'État s'est effondrée en

République centrafricaine, les attaques de la LRA dans l’est du pays ont très nettement augmenté, et le groupe s’en est pris à des préfectures en dehors de la principale zone d’opérations de la Force régionale d’intervention de l’Union africaine.

Cela m’amène à mon deuxième point. Il est impératif que les missions des Nations Unies et de l’Union africaine dans la région – la Mission de l’Organisation des Nations Unies pour la stabilisation au République démocratique du Congo, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, la Mission internationale de soutien à la République centrafricaine sous conduite africaine, la MINUSCA et l’Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour – continuent d’approfondir leur échange d’informations, leur coordination et leur coopération dans le cadre des efforts pour lutter contre la LRA. Les différents comités des sanctions et groupes d’experts actifs dans la région sont une importante composante de cet effort et peuvent fournir des informations et des options supplémentaires pour enrayer le financement, l’armement et les opérations de la LRA.

En faisant un bon usage des ressources déployées dans la région et en renforçant la coordination entre elles, nous pourrons mieux protéger les civils dans les endroits où sévit la LRA et prendre l’avantage sur elle. Sinon, les gains enregistrés en termes de stabilité dans une zone risquent d’être annulés par la réapparition de la LRA ailleurs. De fait, c’est ce qui s’est produit après les améliorations en matière de sécurité obtenues autour du Parc national de Garamba en République démocratique du Congo, qui ont été suivies par une recrudescence des attaques plus à l’ouest. On en conclut logiquement que le BRENUAC a un important rôle de coordination à jouer, en particulier pour améliorer la mise en œuvre de la stratégie régionale des Nations Unies.

Enfin, nous devons appuyer le BRENUAC et les efforts faits au niveau régional pour relever d’autres défis – souvent liés – à la paix et à la sécurité de l’Afrique centrale, notamment la prolifération des armes légères et de petit calibre, le braconnage et le trafic des espèces sauvages. L’élaboration d’une feuille de route pour lutter contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale, et l’engagement pris par les dirigeants régionaux de respecter le moratoire de 10 ans sur la vente des stocks d’ivoire pour protéger les éléphants, sont autant d’initiatives importantes. Ce type d’action permettra de restreindre et de tarir les moyens illicites par lesquels la LRA et les autres groupes arrivent à s’armer, et est essentiel pour la paix et la stabilité à long terme de la région.

Je voudrais terminer en remerciant le Représentant spécial Moussa de son engagement et du leadership dont il a fait preuve depuis la création du BRENUAC. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec son successeur, M. Bathily.

Mme Power (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Moussa de son exposé et de tous les efforts qu’il a déployés au service de la paix dans la région de l’Afrique centrale.

C’est aujourd’hui l’occasion idéale de réfléchir de façon stratégique à la myriade de problèmes grandissants auxquels est confrontée la région de l’Afrique centrale, qui risque d’imploser totalement. Avec le confit dans la région des Grands Lacs en son sud immédiat, une nouvelle nation en proie à des difficultés à l’est, la multiplication des menaces terroristes à l’ouest et un conflit religieux explosif en son centre, cette région doit être pour nous une priorité. Ignorer ces tendances et leur capacité d’entraver la marche de la région vers la croissance se fera à nos risques et périls.

C’est avec horreur et indignation que nous sommes les témoins de la campagne de destruction en cours menée par Boko Haram, qui migre vers l’est et frappe aux portes de l’Afrique centrale. Boko Haram s’en prend essentiellement à des cibles qui ne peuvent pas riposter : les étudiants, les malades dans les hôpitaux, les enseignants et les civils sans armes. L’enlèvement le mois dernier de plus de 200 collégiennes nigérianes et la menace faite publiquement par la suite de les vendre comme esclaves nous ont choqués au plus profond de nous-mêmes, non seulement en tant que diplomates et dirigeants politiques mais aussi en tant que parents et êtres humains.

Boko Haram n’a d’autre programme que la couardise, le sadisme, l’ignorance et la mort. En cela, il est l’ennemi de tous, partout. Mon gouvernement a promis d’aider le Gouvernement nigérian à faire en sorte que ces filles rentrent chez elles. Nous sommes prêts à aider la région à élaborer une stratégie globale pour défaire Boko Haram, notamment au moyen de sanctions décidées par l’Organisation des Nations Unies contre ce groupe et en faisant répondre ses chefs assassins de leurs actes. Mon gouvernement est en contact étroit avec les responsables nigérians, y compris l’Ambassadrice Ogwu ici à New York, et nous n’épargnerons aucun

effort pour que les collégiennes enlevées rentrent chez elles saines et sauves.

Bien entendu, en enlevant des enfants, Boko Haram ne fait que copier des tactiques que l'Armée de résistance (LRA) du Seigneur a été la première à utiliser dans la région. En plus de deux décennies, la LRA a détruit la vie de dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont été déplacés, mutilés, enlevés ou tués à travers quatre pays. Dans ce processus, la LRA a enrôlé un nombre incalculable de jeunes pour servir d'enfants soldats ou d'esclaves sexuels. Notre objectif demeure de mettre résolument et définitivement fin à ce fléau. Mon gouvernement félicite la Force régionale d'intervention de l'Union africaine et ses partenaires des importants progrès enregistrés. Si les informations fournies par ceux qui ont fait défection sont exactes, le second en chef de la LRA, Okot Odhiambo – l'un des principaux commandants de la LRA mis en accusation par la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité –, a été tué l'année dernière, ce qui est un coup sévère porté à ce qui reste de la structure de commandement de la LRA.

Ces dernières années, les efforts militaires et politiques, conjugués à une campagne vigoureuse de la société civile, ont permis de faire passer le nombre des combattants de la LRA d'un millier à une petite fraction de ce chiffre. Entre 2011 et 2013, le nombre de personnes tuées dans les attaques de la LRA a baissé de 75 %, et celui des enlèvements de 50 %. Depuis 2012, plus de 180 hommes, femmes et enfants ont fait défection ou ont été libérés. Le recul de la terreur pratiquée par la LRA a permis à des centaines de milliers de personnes de rentrer chez elles, faisant passer le nombre des personnes déplacées par la LRA de plus de 320 000 à la fin de l'année dernière à moins de 160 000 aujourd'hui.

Ces chiffres, qui restent énormes et inacceptables, sont les plus bas depuis une décennie. Ces progrès sont à mettre au compte de la Force régionale d'intervention de l'Union africaine, des forces internationales de maintien de la paix, des organisations non gouvernementales et des dirigeants des organisations locales de la société civile.

Du fait de ces progrès, la LRA perd de son importance. Au fur et à mesure que cette menace faiblit, nous devons chercher à œuvrer davantage avec les dirigeants locaux en vue d'aider les communautés touchées à se relever. Nous engageons instamment le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) à coordonner ses activités avec l'Union africaine, la Banque mondiale, les gouvernements nationaux et les autres parties prenantes dans l'optique de la mise en œuvre d'un plan de stabilisation à long terme de ces régions. Ces cinq dernières années, le Gouvernement des États-Unis a versé plus de 87 millions de dollars en vue d'améliorer la sécurité alimentaire, la santé, le développement et autres priorités des communautés qui ont souffert des violences de la LRA. Nous devons, ensemble, veiller à ce que les zones ravagées par la LRA puissent jouir enfin des bienfaits de la paix.

Malgré les quelques progrès réalisés, nous continuons d'être préoccupés par des rapports selon lesquels la LRA continuerait à mener ses activités en toute impunité dans le nord-est de la République centrafricaine, un pays affligé par une violence religieuse brutale et qui connaît en même temps des besoins humanitaires immenses et croissants. Nous jugeons particulièrement troublants les rapports faisant état d'une possible collusion entre l'ex-combattants de la Séléka et la LRA, et nous sommes certains que Boko Haram rêve d'exploiter le désespoir des musulmans déplacés du nord de la République centrafricaine.

Mon gouvernement partage également la préoccupation du Secrétaire général face à la possibilité que les dirigeants de la LRA aient de nouveau cherché refuge dans l'enclave de Kafia Kingi, contrôlée par le Soudan. Nous appelons le Gouvernement de Khartoum à coopérer avec l'Union africaine pour enquêter sur ces rapports et refuser toute forme de refuge ou d'aide à la LRA. Un gouvernement devrait avoir honte d'accorder un sanctuaire à l'Armée de résistance du Seigneur. Après 25 ans de brutalités impitoyables, la LRA ne devrait pas être tolérée, et encore moins aidée, par qui que ce soit – et certainement pas par un État Membre de l'ONU.

Je peux assurer le Conseil que les États-Unis resteront résolus à fournir une assistance concrète et diversifiée à la lutte contre la LRA, sous forme notamment de conseillers militaires, d'appui aéroporté, d'assistance humanitaire, de protection civile et de mesures visant à encourager les défections. Nous attendons avec impatience le jour – qui, nous l'espérons, ne saurait trop tarder – où il n'y aura plus un seul combattant de la LRA.

Conscient que la LRA n'est qu'une des nombreuses menaces d'importance qui pèsent sur la paix et la sécurité en Afrique centrale, mon gouvernement salue la décision prise par le Conseil d'autoriser une mission

de maintien de la paix des Nations Unies en République centrafricaine. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) doit assurer la tâche essentielle de protéger les civils, de faciliter un accès humanitaire extrêmement urgent et d'appuyer cet État, qui se trouve évidemment dans une position de faiblesse. Nous demandons à la MINUSCA de travailler en coordination étroite avec les nombreux acteurs – la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), les forces françaises et de l'Union européenne et la Force régionale d'intervention de l'Union africaine – actuellement déployés et qui resteront en République centrafricaine. Mais surtout, nous exhortons les États Membres à appuyer la MISCA et l'Union africaine, qui continue d'essayer de protéger les civils, avec l'aide de la France et de l'Union européenne, et de contribuer à la MINUSCA, car la constitution rapide des forces tant pour la MINUSCA que pour la MISCA est un besoin critique et urgent.

Nous sommes, comme d'autres, inquiets face à la détérioration de la situation politique au Burundi, où le Gouvernement a harcelé et arrêté des membres des partis de l'opposition, insisté pour mettre fin à la mission politique des Nations Unies, et ce, avant une période électorale d'une grande fragilité, et où il impose de plus en plus de restrictions à la société civile. Nous recevons également des rapports selon lesquels des milices de jeunes recevraient des armes, ce à quoi le Gouvernement a répondu en expulsant le conseiller en matière de sécurité de la mission des Nations Unies. Nous engageons instamment le BRENUAC à favoriser la voie de la diplomatie préventive.

La situation en Afrique centrale reste difficile. La coopération internationale a été encourageante mais nous devons faire beaucoup plus pour nous opposer à Boko Haram, éliminer la LRA, lutter contre les « guerres de religion » et prévenir le nettoyage ethnique, et entraver les activités des criminels qui cherchent à profiter des faibles et des innocents. Les prochains mois seront à cet égard d'une importance critique, et nous devons saisir toutes les occasions de gagner du terrain.

M. Gasana (Rwanda) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Je remercie également M. Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), pour son exposé.

La situation dans la région de l'Afrique centrale s'est détériorée au cours de ce dernier mois, en raison notamment des conflits en République centrafricaine et au Soudan du Sud. La région tout entière est en danger, exposée à des conséquences humanitaires et sur le plan de la sécurité sans précédent, lesquelles peuvent influer négativement sur les progrès réalisés à ce jour, notamment dans la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et d'autres forces néfastes. En dépit de ces crises et de la menace d'instabilité, plusieurs pays de la région de l'Afrique centrale ont enregistré une très forte croissance économique, preuve que cette région peut sortir de la spirale négative où elle se trouve actuellement et doit donc bénéficier d'un appui accru.

Nous nous félicitons des progrès réalisés pour affaiblir la LRA, grâce notamment au succès enregistré par la Force régionale d'intervention de l'Union africaine avec l'aide des États-Unis. Le nombre signalé d'attaques, d'enlèvements et de meurtres perpétrés par la LRA au cours du premier trimestre de 2014 en République centrafricaine et dans la République démocratique du Congo a diminué par rapport aux années précédentes, sans oublier que la LRA a été encore plus affaiblie par les défections et les pressions militaires, ce qui l'a contrainte à opérer sur un mode de survie et par petits groupes. Néanmoins, cette organisation terroriste a encore la capacité de déstabiliser la sous-région. Il importe donc que la communauté internationale reste vigilante afin de veiller à ce que la LRA soit éliminée une fois pour toutes.

Nous nous félicitons de la coopération fructueuse établie entre l'Union africaine, le BRENUAC, les États-Unis et l'Union européenne dans la lutte contre la LRA, et nous estimons que la coordination et le partage de l'information entre la Force régionale d'intervention de l'Union africaine et les missions des Nations Unies déployées dans les pays de la région – essentiellement la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour – sont d'une importance critique pour mettre fin à la menace posée par la LRA.

En plus des opérations militaires, il faut également préserver les progrès réalisés à ce stade en intensifiant l'appui accordé aux activités de consolidation de la paix,

et en améliorant les capacités nationales, notamment par le biais d'un appui financier à la stratégie régionale des Nations Unies, qui fournit une stratégie globale de lutte contre la LRA dans les zones où cette dernière sévit. Dans le même ordre d'idées, un appui financier à la Force régionale d'intervention de l'Union africaine est d'une importance critique pour mettre fin à la menace posée par la LRA.

Le mois dernier, le monde a été choqué par l'enlèvement de plus de 200 lycéennes à Chibok (Nigéria) par Boko Haram. Cette organisation terroriste a également enlevé huit filles la semaine dernière à Warabe, toujours au Nigéria. Nous condamnons fermement ces enlèvements, et nous restons solidaires des familles touchées et du Gouvernement et du peuple nigérians. Nous continuerons d'appuyer les efforts déployés par le Nigéria pour ramener nos jeunes filles.

Dans ce contexte, tandis que Boko Haram étend ses activités dans plusieurs pays de l'Afrique centrale, il faut continuer à renforcer la coopération régionale dans le domaine de la sécurité et des questions transfrontalières. À cet égard, nous applaudissons la réunion tenue par les six membres de la Commission du bassin du lac Tchad – Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Libye, Niger et Nigéria – au Cameroun en mars en vue d'établir la Force spéciale mixte multinationale pour faire face à la menace à la sécurité posée par le terrorisme dans la région. Nous nous félicitons également de l'invitation lancée par le Président Hollande en vue de la tenue d'une réunion le 17 mai à Paris.

La piraterie et les vols à main armée terroristes en haute mer, de même que la criminalité organisée, posent de grands défis à la sécurité de la région et ont des répercussions négatives sur l'économie, car ces menaces la privent d'investissements, d'activités économiques viables et des revenus financiers connexes. Nous saluons les efforts déployés par la région et les progrès réalisés depuis la tenue du sommet de Yaoundé en juin 2013, qui a abouti à la création du Centre de coordination interrégional et à l'élaboration d'un plan d'action concret pour la période 2014-2016.

Les efforts que déploie le BRENUAC pour prévenir les conflits dans la région de l'Afrique centrale doivent être salués et appuyés. Des élections sont prévues dans six pays de la région en 2015, et plus encore en 2016, et nous estimons que le BRENUAC doit se voir accorder des ressources suffisantes et adaptées pour pouvoir veiller à ce que ces élections se déroulent sans heurt. En outre, compte tenu de la situation en République centrafricaine sur le plan de la sécurité, et de la montée du terrorisme dans certains pays de la région, le BRENUAC a besoin de l'affectation des ressources nécessaires pour s'acquitter de son mandat.

Pour terminer, le Rwanda tient à remercier le BRENUAC du travail qu'il effectue depuis 2011 sous la direction remarquable du Représentant spécial sortant, M. Abou Moussa. Nous lui rendons hommage pour tout le travail accompli et lui présentons tous nos vœux de succès dans ses futures entreprises. Nous profitons également de cette occasion pour souhaiter la bienvenue au Représentant spécial entrant, M. Abdoulaye Bathily, que nous assurons de notre plein appui.

Enfin, le Rwanda souscrit au projet de déclaration présidentielle qui sera adopté tout à l'heure par le Conseil.

Mme Kazragienė (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abou Moussa, de son exposé sur les dernières activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) et sur la mise en œuvre de la stratégie régionale des Nations Unies visant à contrer l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Je tiens à lui exprimer les félicitations de ma délégation pour l'importance du rôle qu'il a joué et ses états de services, dans le cadre d'un mandat difficile, auxquels nous devons des résultats tangibles en matière de promotion de la paix et de la sécurité dans la région de l'Afrique centrale. Je me félicite également de la nomination de M. Abdoulaye Bathily, qui lui succédera à la tête du BRENUAC.

Les résultats de l'action menée par l'Initiative de coopération régionale contre la LRA, sous l'égide de l'Union africaine, et par la Force régionale d'intervention de l'Union africaine, de même que de celle des autres acteurs régionaux et internationaux en la matière, sont évidents. Nous observons un net recul du nombre de combattants de l'Armée de résistance du Seigneur, et du nombre global d'attaques imputables à ce groupe terroriste. Selon nos informations, la LRA est essentiellement préoccupée, en ce moment, d'assurer sa propre survie, et sa structure de commandement est affaiblie.

Cela étant, la menace que représente le groupe n'a pas disparu, et 160 000 civils restent menacés en permanence. Nous ne devons pas relâcher nos efforts. Le rôle du BRENUAC revêt une importance vitale,

d'autant que la dégradation des conditions de sécurité en République centrafricaine et au Soudan du Sud menace de remettre en cause les progrès accomplis jusqu'ici. Nous notons avec préoccupation l'intensification des activités de la LRA en République centrafricaine, où il semblerait que ses dirigeants aient pris leurs quartiers. Nous exhortons tous les pays concernés dans la région à honorer leurs engagements à lutter contre la LRA, notamment en fournissant des contingents à la Force régionale d'intervention. Nous exhortons tous les pays concernés de la région à honorer leur engagement de lutter contre la LRA, notamment en fournissant des contingents à la Force régionale d'intervention de l'Union africaine. Nous insistons sur la nécessité absolue de veiller à une coopération et un échange d'informations transfrontière entre les acteurs de la région. Nous tenons également à faire observer qu'il importe de renforcer la collaboration entre la Force régionale d'intervention et la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine, ainsi qu'avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

Le BRENUAC continuera de jouer un rôle de premier plan en faveur de l'élaboration de programmes à long terme visant à régler les problèmes humanitaires dans les zones où sévit la LRA. Nombreux sont les civils qui dépendent de l'aide humanitaire. Nous soulignons également la nécessité de mettre au point et de promouvoir, dans les zones où sévit la LRA, des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration, qui sont l'un des moyens de lutter contre la menace que constitue ce groupe terroriste, et d'encourager de nouvelles défections. Les anciens combattants doivent pouvoir avoir une chance de se réinsérer dans la société et de mener une vie différente si l'on veut éviter qu'ils ne rejoignent à nouveau les rangs des rebelles.

La difficulté reste de savoir comment réussir à réintégrer les enfants qui ont été enlevés par la LRA. À cet égard, nous nous félicitons de l'intention du Tchad de signer un protocole aux fins de la libération de 46 enfants associés à l'ex-Séléka qui sont actuellement détenus à Koro-Toro, ainsi que de l'élaboration projetée de programmes de réintégration. Nous saluons le travail accompli par l'UNICEF en matière de protection de l'enfance et de prévention de la violence sexuelle et sexiste dans les pays où sévit la LRA. Il importe de mettre fin à ces crimes et de veiller à ce que leurs auteurs rendent compte de leurs actes.

Je voudrais exprimer notre préoccupation concernant le groupe terroriste Boko Haram, dont les activités de l'autre côté de la frontière nigériane menacent la sécurité de toute la région. Nous condamnons énergiquement les actes de violence dignes des Taliban perpétrés contre les lycéennes de Chibok, dans l'État de Borno, au Nigéria. Il s'agit d'une grave violation du droit international et de la législation nationale. L'éducation est un droit fondamental de la personne, et les filles du monde entier doivent pouvoir y prétendre à l'abri de toute violence, de toute peur et de toute intimidation. Ces jeunes filles doivent être libérées immédiatement et sans conditions. Les enlèvements, la violence sexuelle et l'exploitation constituent de graves violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, et pourraient constituer des crimes contre l'humanité au regard de la définition qu'en donne le Statut de Rome. En conséquence, les crimes commis par Boko Haram doivent faire l'objet d'une saisine de la Cour pénale internationale.

Les violences commises par Boko Haram nous rappellent que les droits de la femme sont constamment attaqués, ce qui porte atteinte à la parité des droits, à l'égalité des sexes et au développement. Nous sommes vivement préoccupés par le fait que les agissements de Boko Haram forcent des milliers de personnes à fuir leurs foyers, leurs écoles et leurs cultures. Nous félicitons et encourageons les initiatives régionales visant à renforcer la coopération face aux menaces à la sécurité que font peser les groupes terroristes, et à lutter contre le commerce illicite d'armes légères et de petit calibre.

Comme l'a souligné M. Moussa, les incidences humanitaires de la crise en République centrafricaine sur les pays de la région sont encore un autre problème qu'il nous faut régler. Les pays voisins continuent d'accueillir un grand nombre de réfugiés, dont beaucoup sont des femmes et des enfants. Nous nous félicitons de l'état d'avancement du Plan régional interinstitutions d'intervention, qui a objet de répondre à des besoins humanitaires qui ne cessent de croître. Nous plaidons pour sa mise en œuvre et appelons les acteurs internationaux à s'engager résolument dans ce sens.

L'insécurité maritime croissante dans le golfe de Guinée, le braconnage et le commerce illégal des ressources de la région restent extrêmement préoccupants. Il faut y mettre un terme, d'autant que les groupes rebelles et terroristes transnationaux à l'œuvre en République centrafricaine, LRA comprise, sont

financés grâce à ces activités. Nous nous réjouissons des efforts régionaux et internationaux visant à relever ce défi et nous félicitons le BRENUAC de son travail de mobilisation des pays de la région pour une coopération au service de la lutte contre ce problème.

Enfin, la Lituanie est favorable à une démarche de lutte renforcée, globale et davantage régionale face aux menaces qui pèsent sur les États de l'Afrique centrale. Je tiens pour terminer à dire que nous appuyons pleinement l'action du BRENUAC.

M. Cherif (Tchad) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa, de son exposé.

Les crises en République démocratique du Congo, en République centrafricaine et au Soudan du Sud, ainsi que la présence de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) aux frontières de ces pays font de l'Afrique centrale un vivier d'actes d'insécurité très préoccupants. La gravité de ce danger a conduit les Nations Unies, l'Union africaine, la communauté internationale, ainsi que les organisations sous-régionales à se mobiliser pour trouver des solutions appropriées. Le résultat de cet effort commun est qu'en République démocratique du Congo, la situation s'est relativement améliorée depuis la défaite du principal groupe armé, le M23, en décembre 2013. Cependant, la situation reste instable sur le plan de la sécurité et d'énormes efforts restent à faire pour consolider la paix et la stabilité dans ce pays.

Le groupe terroriste Boko Haram, dont les activités se sont étendues aux frontières des pays voisins du Nigéria, constitue aujourd'hui un réel danger, aussi bien pour l'Afrique centrale que pour l'ensemble du Sahel.

Le Tchad condamne l'enlèvement au Nigéria de plus de 200 jeunes lycéennes par Boko Haram et exprime sa solidarité avec le Nigéria. À cet égard, le Tchad salue la forte mobilisation de la communauté internationale pour lutter contre ce groupe terroriste.

Les violences en République centrafricaine ont atteint ces derniers temps des niveaux inimaginables. Plus de 6 000 enfants âgés de 8 à 14 ans ont été arrachés à leurs familles par des groupes armés rivaux qui les obligent à torturer, à tuer et à se livrer publiquement à des violences sexuelles pour démoraliser et humilier la communauté adverse. Les personnels humanitaires des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG) travaillent dans un climat d'insécurité et subissent des menaces au quotidien. La République centrafricaine est aujourd'hui un pays à moitié vidé de sa population. Des bandes armées se partagent la capitale, voire le pays tout entier, en zones d'influence, et les attaques contre les populations civiles se poursuivent.

C'est dans ce contexte d'insécurité absolue que se prépare le déploiement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) pour le 15 septembre prochain, comme le prévoit la résolution 2149 (2014) du Conseil de sécurité. Mais dans l'immédiat, le Tchad pense qu'il serait important que l'ONU, en concertation avec l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et les pays de la région, préconise des mesures urgentes devant permettre, entre autres, de consolider l'autorité de l'État et son fonctionnement sous toutes ses formes, d'assurer la sécurité des civils et des personnels humanitaires, de garantir l'accès de l'aide humanitaire aux populations nécessiteuses, de payer les salaires des fonctionnaires et de donner une assise plus large aux services de base pour apaiser la tension. La réalisation de ces conditions, à notre humble avis, facilitera à la fois le retour des réfugiés et des personnes déplacées et les préparatifs du déploiement de la MINUSCA.

La lutte contre la LRA perdure parce que les groupes armés en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et en République centrafricaine lui créent des conditions favorables en détournant l'attention de la communauté internationale. Le Tchad salue les efforts de coordination entrepris par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) pour mettre en œuvre la stratégie régionale des Nations Unies visant à contrer la menace que représente l'Armée de résistance du Seigneur et à remédier aux effets de ses activités et l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de la LRA de l'Union africaine.

De même, nous nous félicitons de l'implication des États-Unis d'Amérique dans la lutte contre la LRA. Leur appui en ressources humaines, financières, matérielles et logistiques est décisif pour le renseignement et la surveillance aérienne des mouvements des éléments de la LRA. Nous saluons également le précieux appui de l'Union européenne, sans oublier le rôle joué par les organismes des Nations Unies, les donateurs et les ONG en faveur des civils dans les zones touchées par les activités de la LRA.

La mort annoncée en 2013 d'Okot Odhiambo, numéro deux de la LRA sous mandat d'arrêt de la

Cour pénale internationale, la capture du commandant Charles Okello en avril de cette année et la défection d'un grand nombre de combattants de la LRA, ayant permis de sauver des dizaines de femmes et d'enfants, sont autant de résultats encourageants de cette lutte commune.

Malgré ces résultats encourageants, la présence signalée des chefs de la LRA dans le nord-est de la République centrafricaine et l'accroissement des activités de la LRA dans l'est de ce pays, d'une part, et leur intensification dans l'ouest de la République démocratique du Congo, d'autre part, demeurent des sources d'inquiétude. À cet effet, la communauté internationale doit maintenir la pression sur les éléments résiduels éparpillés et constitués en petits groupes très mobiles afin de les éradiquer.

Les menaces à la sécurité en Afrique centrale appellent une forte mobilisation de la communauté internationale et une étroite coopération entre les pays concernés dans la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre ainsi que dans la coordination des mécanismes conjoints de contrôle aux frontières. Le BRENUAC a un rôle clef à jouer dans la coordination des efforts collectifs. Par conséquent, le Tchad appelle au renforcement des ressources nécessaires au bon fonctionnement du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale en raison des menaces grandissantes mettant en péril l'Afrique centrale. Les multiples défis sur le plan de la sécurité énumérés ci-dessus, auxquels se trouve confrontée la sous-région, nécessitent une forte implication du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et un suivi continu de sa part.

Pour terminer, je voudrais rendre un vibrant hommage à M. Abou Moussa pour l'excellent travail abattu à la tête du BRENUAC et pour l'ensemble des services rendus à l'ONU en 34 années de carrière dans cette Organisation. Je lui souhaite bon retour au Tchad et plein succès dans ses futurs projets.

Je voudrais aussi saluer la nomination de M. Abdoulaye Bathily, nouveau Représentant spécial du Secrétaire général et chef du BRENUAC, et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Moussa, de son exposé.

La situation générale dans la région d'Afrique centrale est mitigée ces derniers temps. Si la Chine se félicite de l'amélioration notable de la situation dans la région des Grands Lacs et des progrès accomplis en termes d'intégration régionale, la situation en République centrafricaine demeure instable et s'accompagne d'une multiplication des activités terroristes et d'une accentuation de la criminalité transnationale organisée dans la région. L'Afrique centrale reste confrontée à de multiples problèmes, dont certains, dans une certaine mesure, touchent l'ensemble du continent africain. Cette situation exige que les pays de la région et la communauté internationale continuent de déployer des efforts concertés. À cet égard, je voudrais mettre l'accent sur les trois points suivants.

Premièrement, pour régler les problèmes en Afrique centrale, il est impératif de stabiliser la situation régionale au plus vite. La stabilité est une condition préalable au développement. La détérioration de la situation en République centrafricaine et les troubles provoqués par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) ont des effets désastreux sur les pays de la région et leurs populations. La Chine est préoccupée par cette situation. Nous appelons la communauté internationale à accélérer l'appui qu'elle fournit à la République centrafricaine afin d'aider ce pays à rétablir promptement la sécurité et l'ordre social. Nous espérons également que l'ONU et l'Union africaine continueront de renforcer leur coopération et d'œuvrer ensemble à l'élimination de la menace que pose la LRA.

Deuxièmement, le développement économique est essentiel pour régler durablement les problèmes en Afrique centrale. Il est fondamental pour instaurer la sécurité et la stabilité à long terme. L'absence de développement est l'une des causes profondes des conflits en Afrique. Il y a quelques jours, le Premier Ministre chinois, Li Keqiang, s'est rendu en Afrique et a annoncé que le Gouvernement chinois allait prêter 10 milliards de dollars supplémentaires aux pays africains, et ce, pour financer des projets de développement de l'infrastructure et de l'agriculture et des programmes d'élimination de la pauvreté. La Chine espère que la communauté internationale honorera ses engagements en matière d'assistance aux pays africains afin de les aider à accélérer leur développement socioéconomique et à créer des possibilités d'emploi, ce qui permettrait d'éliminer les causes profondes des conflits.

Troisièmement, dans la lutte contre les problèmes en Afrique centrale, il faut respecter scrupuleusement le principe de prise en main par les pays concernés. Ces dernières années, les organisations régionales

et sous-régionales, notamment l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, ont déployé des efforts communs pour promouvoir une prospérité fondée sur l'autonomie, tout en recherchant des solutions africaines aux problèmes africains. Elles ont déployé des efforts considérables pour promouvoir la paix et le développement dans la région. La communauté internationale, tout en appuyant la recherche de solutions aux problèmes en Afrique centrale, doit tenir pleinement compte de l'opinion des pays concernés et maintenir un contact étroit avec l'Union africaine et les organisations sous-régionales. Elle doit aussi les aider à renforcer leur capacité de prendre la tête des efforts visant à régler leurs problèmes.

Depuis sa création, il y a trois ans, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) a beaucoup fait pour coordonner et promouvoir les efforts de maintien de la paix et de la sécurité dans cette région, et M. Moussa a personnellement grandement contribué à ces efforts, dont la Chine se félicite. Nous souhaitons également la bienvenue à M. Bathily en tant que prochain Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale. Nous espérons qu'il dirigera le Bureau de manière à ce que celui-ci continue de s'acquitter de son mandat avec dynamisme. La Chine continuera comme toujours d'appuyer les travaux du BRENUAC.

M. Maes (Luxembourg) : Je remercie le Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), M. Abou Moussa, de son exposé. Puisqu'il s'agit de sa dernière intervention au Conseil de sécurité en cette qualité, je voudrais saisir cette occasion pour saluer son action au service de la paix et de la sécurité en Afrique centrale au cours des trois dernières années et pour souhaiter plein succès à son successeur, M. Abdoulaye Bathily.

Ces trois dernières années, des progrès notables ont été accomplis dans les opérations de lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). La pression et les opérations militaires ainsi que les nombreuses défections ont affaibli la capacité de combat de ce groupe. Cependant, la LRA continue de représenter une menace grave pour la région, en particulier pour les populations civiles. À la faveur de la crise en République centrafricaine, les dirigeants de la LRA basés dans le nord-est de ce pays ont pu reconstituer leurs forces. Nous avons aussi pris note avec préoccupation des informations crédibles faisant état de la présence du haut commandement de la LRA, y compris Joseph Kony, dans l'enclave de Kafia Kingi, aux confins du Soudan, du Soudan du Sud et de la République centrafricaine.

Dans ce contexte, il faut redoubler d'efforts pour appuyer l'Initiative de coopération régionale de l'Union africaine pour contrer la LRA. Alors que la crise au Soudan du Sud a provoqué le redéploiement temporaire de contingents, nous espérons que l'accord signé à Addis-Abeba le 9 mai pour résoudre la crise sud-soudanaise permettra à tous les pays qui participent à la Force régionale d'intervention contre la LRA de lui fournir les contingents nécessaires. Il faut aussi mobiliser les ressources et le matériel indispensables au fonctionnement efficace de cette Force régionale. Nous saluons à cet égard l'appui significatif des États-Unis et de l'Union européenne, qui vient de verser une nouvelle contribution de près de 2 millions d'euros à l'Union africaine. Pour sa part, le Luxembourg a fourni, en sus, fin 2013 un appui financier au fonctionnement du quartier régional de la Force régionale d'intervention situé à Yambio, au Soudan du Sud.

La coordination entre l'ONU, l'Union africaine et les États touchés par la LRA est essentielle, de même que l'échange d'informations et la coopération entre la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), qui passera le relais le 15 septembre prochain à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Sans attendre la mise en place de la MINUSCA, il est impératif qu'une coordination efficace soit établie dans les meilleurs délais entre les deux opérations de l'Union africaine actives en République centrafricaine : la Force régionale d'intervention contre la LRA et la MISCA.

Au-delà des opérations militaires, la communauté internationale doit poursuivre ses efforts pour promouvoir la stabilisation et le développement des régions affectées par la LRA. Nous encourageons également tous les États à coopérer à l'exécution des mandats d'arrêt délivrés par la Cour pénale internationale, il y a près de neuf ans déjà, contre des dirigeants de la LRA, y compris Joseph Kony. Accusés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, y compris de meurtres, de viols et d'enrôlement d'enfants,

ces principaux responsables de la LRA doivent être traduits en justice.

Les femmes et les enfants sont les principales victimes de la LRA. Je me permets dans ce contexte d'insister sur la nécessité d'intégrer pleinement la protection de l'enfance dans les activités de la Force régionale d'intervention de l'Union africaine et de rappeler l'importance de programmes tels que ceux de l'UNICEF pour aider à la libération, au retour et à la réintégration des enfants et des femmes enlevés par la LRA.

Enfin, nous demeurons préoccupés par les liens qui existent entre le commerce illicite d'espèces sauvages et les groupes armés qui sévissent en Afrique centrale, en particulier la LRA. Nous encourageons donc le BRENUAC à continuer d'appuyer la lutte contre le braconnage et contre le trafic d'ivoire dans la région.

La situation en Afrique centrale continue d'être gravement affectée par la crise en République centrafricaine. À l'issue de sa visite au Tchad les 5 et 6 mai, Valerie Amos a mis en lumière l'impact humanitaire de la crise en République centrafricaine sur les pays voisins qui accueillent un nombre important de réfugiés. L'absence d'état de droit et le vide sécuritaire en République centrafricaine en font aussi un sanctuaire pour des groupes armés.

Le Conseil de sécurité a pris, le 10 avril, la décision importante de mettre en place la MINUSCA, Mission multidimensionnelle intégrée pour la stabilisation en République centrafricaine. En attendant le déploiement des premiers Casques bleus au mois de septembre, nous appuyons la MISCA à titre bilatéral et à travers notre participation à l'opération militaire de l'Union européenne en République Centrafricaine. Nous saluons de même l'action vitale de l'opération française Sangaris. Face aux violations graves et persistantes des droits de l'homme et du droit international humanitaire, la communauté internationale doit rester vigilante et active. Les sanctions adoptées le 9 mai par le Conseil de sécurité contre trois responsables clefs de la crise en République centrafricaine sont une mesure importante pour contribuer à mettre fin au climat d'impunité qui règne dans ce pays.

Dans son rapport (S/2014/319), le Secrétaire général relève avec préoccupation les activités de Boko Haram qui non seulement présentent une menace pour les populations au Nigéria mais se sont étendues à d'autres États de la sous-région. Nous voulons réitérer ici notre condamnation la plus ferme de l'enlèvement le mois dernier de plus de 200 lycéennes dans le nord-est du Nigéria. Ces filles doivent être libérées sans délai. Nous condamnons fermement la violence sexuelle ou sexiste, les enlèvements et les attaques contre des écoles. Certains de ces actes commis par Boko Haram peuvent constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité en vertu du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, que le Nigéria a ratifié. Tous les responsables devront répondre de leurs actes.

Pour conclure sur une note positive, je voudrais saluer le travail accompli par le BRENUAC et par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest en matière de lutte contre la piraterie au large des côtes des États du golfe de Guinée, la région de l'Afrique qui est désormais la plus affectée par la piraterie. Nous saluons les progrès accomplis dans la mise en place du Centre de coordination interrégional avec l'établissement, le mois dernier à Yaoundé, d'un plan d'action interrégional pour 2014-2016.

M. Omaish (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je remercie tout d'abord le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abou Moussa, pour les informations qu'il nous a fournies ce matin sur les travaux du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) ainsi que pour les efforts qu'il a déployés. Nous espérons travailler en coopération avec son successeur. Nous remercions également tous les membres du personnel du Bureau qui ont la grande responsabilité de devoir gérer les différents problèmes complexes qui se posent dans la région.

Il ne fait aucun doute que l'ampleur des défis qui se posent en Afrique centrale dépasse la capacité des États de cette région à les relever. Malgré l'action internationale pour s'attaquer aux problèmes rencontrés dans la région, la multiplication et l'imbrication de ces problèmes et le fait que la communauté internationale ne déploie pas suffisamment d'efforts pour s'attaquer à leurs causes profondes nous obligent constamment à nous concentrer sur des solutions partielles et graduelles plutôt que d'appliquer des solutions durables.

Ma délégation souscrit au contenu du rapport du Secrétaire général (S/2014/319) concernant l'impact de la crise qui secoue la République centrafricaine sur la situation économique, politique et en matière de sécurité dans la région.

Même si nous espérons que dans l'ensemble la situation en République centrafricaine s'améliorera,

surtout après le renforcement de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine et le déploiement imminent de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, pour faire face aux conséquences de la crise, tels que les déplacements de populations au sein de la région, la menace de plus en plus grave que représentent les groupes extrémistes et le trafic persistant des ressources naturelles nécessitera la coopération et la coordination des acteurs internationaux et régionaux et un engagement total des États de la région à s'acquitter de leurs responsabilités et à honorer leurs obligations d'assurer la sécurité et la stabilité.

Ma délégation tient à souligner que pour s'attaquer efficacement à la menace que représentent les groupes terroristes, il convient de mettre l'accent sur trois conditions cardinales : les priver d'un environnement favorable aux activités de recrutement; tarir leurs sources de financement et mener des opérations ciblées contre ces groupes afin d'affaiblir leurs capacités structurelles et leur cohérence institutionnelle. Il convient donc de poursuivre les efforts régionaux concertés pour éviter que ces groupes ne mettent à profit la détérioration de la situation en République centrafricaine et au Soudan du Sud, en mettant l'accent sur le contrôle des frontières et une coordination pleine et entière entre l'action des États de la région et celle des organisations régionales et internationales.

S'agissant des groupes terroristes, nous condamnons l'enlèvement d'écolières par Boko Haram et nous exprimons toute notre sympathie au Gouvernement et au peuple nigérians, ainsi qu'aux familles de ces jeunes filles.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, il y a eu une baisse notable des opérations de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), et en conséquence, une baisse du nombre de meurtres et d'enlèvements. Cependant, la réorganisation de la LRA en petits groupes plus mobiles témoigne du fait que les structures de commandement et de contrôle de la LRA ont toujours la capacité de s'adapter à la situation sur le terrain, ce qui pourrait leur permettre de lancer des attaques transfrontières isolées.

Il faut mettre pleinement en œuvre l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur de l'Union africaine et achever le processus de constitution de la Force régionale d'intervention pour porter son effectif à 5 000 soldats. On renforcera la capacité de traquer et d'arrêter les membres restants de la LRA et ses dirigeants dans les différentes zones. Il faut apporter un appui logistique et matériel à la Force régionale d'intervention pour qu'elle puisse combler les lacunes observées parmi certains contingents en termes de préparation.

Pour terminer, dans le cadre de ce débat sur la LRA, le rapport du Secrétaire général fait référence à certains cas de défection au sein de la LRA. Nous voudrions avoir plus d'informations sur ces cas. Nous aimerions savoir si l'on a procédé à une analyse des causes de ces défections afin d'avoir une idée plus claire de la situation organisationnelle de la LRA.

M. Laro (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je remercie moi aussi le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Moussa, de son exposé. Mon intervention portera essentiellement sur la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).

Le rapport du Secrétaire général (S/2014/319) indique que même si quelques succès ont été enregistrés à cet égard, des défis considérables subsistent. Au rang des succès, nous constatons avec satisfaction qu'aucun cas d'atrocités de masse préméditées commises par l'Armée de résistance du Seigneur n'a pas été signalé récemment. Il convient également de signaler la baisse du nombre de décès enregistrés au cours du premier trimestre de 2014 par rapport à 2012 et 2013; la baisse du nombre d'enlèvements par rapport au quatrième trimestre de 2013 et la baisse du nombre de personnes déplacées dans les zones où sévit la LRA en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud. Cette réduction du nombre de personnes déplacées est attribuée en partie aux meilleures conditions de sécurité dont jouissent les communautés résidant autour du parc national de la Garamba, à la suite d'opérations menées par la Force régionale d'intervention de l'Union africaine contre les bases de la LRA dans le parc. Nous félicitons la Force pour ses réalisations et saluons l'appui apporté par les États-Unis et d'autres partenaires internationaux à cet égard.

Un autre succès à signaler est le fait qu'il n'y a pas eu d'attaque de la LRA au Soudan du Sud au cours de la période considérée.

Toutefois, des défis subsistent en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. En République centrafricaine, on a observé une tendance à la hausse de l'activité de la LRA au premier

trimestre de 2014, avec un nombre plus élevé d'attaques et d'enlèvements. Ces activités seraient concentrées dans les communautés de l'est de la République centrafricaine. Alors que l'attention de la communauté internationale est retenue par les violences sectaires dans d'autres régions du pays, nous sommes préoccupés par le fait que les dirigeants de la LRA mettent à profit l'instabilité dans le pays et l'absence de contrôle de l'État sur le territoire national pour reconstituer leurs forces dans la partie nord-est de la République centrafricaine. Les allégations selon lesquelles certains ex-combattants de la Séléka seraient de connivence avec la LRA nous préoccupent également, car ceux-ci pourraient fournir à la LRA des renseignements sur les opérations de la Force régionale d'intervention. Cela fait peser une grave menace sur la conduite des opérations de lutte contre la LRA, et nous espérons que la Force régionale d'intervention prendra les mesures nécessaires pour contrer cette menace.

Nous prenons note avec satisfaction de la réunion semestrielle des coordonnateurs des efforts de lutte contre la LRA qui s'est tenue les 13 et 14 février à Entebbe en Ouganda et du fait qu'elle a été co-présidée par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Moussa, et l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour l'Armée de résistance du Seigneur, M. Francisco Madeira. Ce type de coordination entre l'Union africaine et l'ONU est essentielle pour définir conjointement la voie à suivre en matière de lutte contre la LRA. Nous attendons avec intérêt la tenue de l'atelier consultatif de l'Union africaine proposé pour définir la voie à suivre en vue de la stabilisation à long terme de la situation dans les pays où sévit la LRA, qui devrait faire fond sur une évaluation préliminaire menée par la Banque mondiale.

La pleine mise en œuvre de la stratégie régionale des Nations Unies visant à contrer la menace que représente l'Armée de résistance du Seigneur et à remédier aux effets de ses activités est d'une importance capitale si l'on veut éliminer la menace que représente ce groupe. Pour ce faire, il faudra mettre à disposition des ressources suffisantes en temps voulu et renforcer les capacités nécessaires des systèmes judiciaires et gouvernementaux, ainsi que les capacités militaires des pays où sévit la LRA. La communauté internationale doit fournir l'appui politique, technique et financier nécessaire pour assurer la bonne mise en œuvre de cette initiative, en respectant les priorités définies par l'Union africaine et le principe de l'appropriation nationale.

La stabilité politique et des institutions robustes chargées de la sécurité nationale dans la région contribueront à consolider les progrès accomplis en matière de lutte contre la LRA. Il faut aborder simultanément les questions relatives au sort des personnes déplacées à la suite d'attaques de la LRA et aux besoins de développement à long terme des zones où sévit la LRA. Ces questions font partie intégrante de la démarche globale adoptée à cette fin.

Nous voudrions exprimer notre appui au projet de déclaration du Président qui sera adopté à la fin de la présente séance. Nous rendons également hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Moussa, pour ses réalisations à ce poste. Nous lui souhaitons plein succès dans ses activités futures et nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec son successeur.

M. De Antueno (Argentine) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, nous voudrions nous joindre aux autres orateurs pour remercier M. Abou Moussa, Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), et saluer le travail qu'il a accompli et le leadership dont il a fait preuve pour appuyer les efforts régionaux en matière de prévention des conflits.

La crise que connaît la République centrafricaine nous préoccupe vivement. Nous espérons que les efforts renouvelés de la communauté internationale et de l'Organisation, y compris le déploiement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, permettront de relever les nombreux défis auxquels se heurte la République centrafricaine.

Nous appelons également le BRENUAC à continuer de travailler avec le Gouvernement de transition en vue de soutenir et approfondir la coordination avec les pays voisins et les acteurs clefs, de façon à pallier les conséquences humanitaires de cette crise.

Toujours sur le plan de la sécurité, nous demandons au BRENUAC de continuer à œuvrer à la coopération aux fins du renforcement des contrôles transfrontières et de la lutte contre les menaces croissantes que font peser le terrorisme et le trafic d'armes et de ressources naturelles. Le trafic et le commerce illicite des ressources naturelles sont des questions préoccupantes en raison non seulement de leurs conséquences écologiques et économiques mais aussi de leurs liens avec les groupes

armés et le financement de ces groupes. Nous appelons le BRENUAC à continuer de promouvoir les efforts régionaux en vue de relever ce défi.

Pour ce qui est du groupe armé Boko Haram, nous souscrivons à la condamnation générale de ses activités et aux préoccupations que suscitent et leur intensification et l'élargissement de la zone d'influence de ce groupe. La création de la Force régionale d'intervention est un important pas en avant dans la lutte contre ce groupe et contre les activités illicites et terroristes dans la sous-région. S'agissant du golfe de Guinée, nous déplorons que le Secrétaire général indique dans son rapport (S/2014/319) que cette région est devenue désormais la région la plus touchée par les actes de piraterie et les vols à main armée commis en mer, la criminalité organisée et les pêches illégales. Nous exhortons le BRENUAC à renforcer la coordination pour contrer ces activités, qui constituent une menace particulière à la paix et à la sécurité.

Il est encourageant d'apprendre que l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) ne s'est pas rendue coupable d'assassinats ou de violations massives des droits de l'homme et qu'elle se trouve en quelque sorte sur la défensive. À cet égard, nous saluons les efforts faits par la Force régionale d'intervention de l'Union africaine pour lutter contre ce groupe ainsi que ceux qui sont déployés en faveur du désarmement, de la démobilisation, de la réinsertion et du rapatriement à terme des membres de la LRA. Toutefois, les attaques dont il est fait état dans le rapport du Secrétaire général indiquent que ce groupe est encore actif et que nous ne devons pas le lâcher d'une semelle. C'est pourquoi la décision prise par l'Ouganda de retirer une partie des contingents destinés à la Force régionale d'intervention de l'Union africaine pour la lutte contre la LRA nous préoccupe, et nous appelons les États de la région à prendre les mesures nécessaires pour éviter l'installation de tout vide sécuritaire que pourrait exploiter la LRA.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abou Moussa, de son exposé aujourd'hui.

Nous sommes d'accord avec les analyses inquiétantes qui ont été faites ici des répercussions du conflit armé en République centrafricaine sur la situation dans l'ensemble de l'Afrique centrale. Entre autres facteurs d'instabilité, nous citerons l'intensification des activités de Boko Haram, les risques terroristes et les menaces à la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. La porosité des frontières et la faiblesse des institutions publiques dans la région sahélo-saharienne méritent aussi une mention spéciale, aggravées qu'elles sont par les problématiques spécifiques au Mali et à la Libye, et dont bon nombre trouvent leur origine dans les évènements survenus en Libye il y a trois ans.

Nous appuyons les efforts que font les pays de l'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest pour relever ces défis et contrer ces menaces. Nous prenons note de l'action menée par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale en coopération avec les acteurs régionaux et les organes des Nations Unies en vue de promouvoir la paix et la sécurité, de prévenir les conflits et de combattre les menaces terroristes que font peser la piraterie et les vols à main armée commis en mer. Nous saluons l'importante contribution personnelle du Chef du Bureau régional, M. Moussa, à ces efforts collectifs dans ces domaines, et nous souhaitons à son successeur, M. Bathily, plein succès dans ces fonctions si importantes.

Nous prenons note avec satisfaction de la réduction notable de la menace que fait peser l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), cette bande criminelle organisée et redoutable, naguère encore d'envergure, et désormais réduite à des groupuscules ne dépassant pas 350 éléments, femmes et enfants compris. Nous prenons note de la diminution spectaculaire du nombre des attaques, des meurtres et des enlèvements ainsi que du nombre de ceux qui fuient les bandits ou craignent de regagner leurs foyers. Pour l'essentiel, ce sont une poignée de miliciens qui opèrent désormais en République centrafricaine et en République démocratique du Congo, dans des conditions de survie, vivant essentiellement de petits larcins. En conséquence des efforts menés conjointement par les pays africains eux-mêmes ainsi que par l'Initiative de coopération régionale de l'Union africaine, avec l'appui de la communauté internationale, il semble que les activités de ce groupe ne constituent plus une menace à la paix et à la sécurité de la région.

Bien entendu, l'efficacité des opérations contre la LRA ne peut que pâtir des crises actuelles en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud et des problèmes actuels de ressources que connaissent les contingents. Néanmoins, nous sommes persuadés que le jour ne tardera pas où le dernier de ces bandits sera neutralisé, capturé ou livré, et où ce groupe armé criminel cessera d'exister. Les acteurs régionaux eux-mêmes doivent jouer à cet égard un rôle décisif. Entre

autres défis à relever en priorité, il y a le renforcement de la coordination des actions menées pour lutter contre le groupe, notamment entre la Force régionale d'intervention de l'Union africaine et le contingent de maintien de la paix de l'Union africaine en République centrafricaine. Le problème ne peut, toutefois, être réglé par les seuls moyens militaires. Ce qu'il faut, c'est une stratégie globale prévoyant, notamment, une réforme du secteur de la sécurité, le règlement des problèmes socioéconomiques et humanitaires les plus urgents et un renforcement des institutions publiques des pays de la sous-région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abou Moussa, de son dernier exposé. La République de Corée le félicite de son rôle moteur et de la contribution qu'il a apportée au cours des trois années écoulées depuis le lancement du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

L'Armée de résistance du Seigneur (LRA), l'un des groupes armés les plus violents et les plus acharnés qui sévissent en Afrique, a été grandement affaiblie. La stratégie commune Union africaine-Nations Unies a permis de contrer efficacement la LRA. En vue de lui couper les vivres, toutefois, une coopération resserrée et une coordination renforcée entre tous les acteurs sont essentielles. Nous sommes préoccupés que l'aggravation de la situation en République centrafricaine et au Soudan du Sud ne suffise à donner un répit à la LRA. Nous demandons à tous les pays concernés d'appuyer pleinement les efforts déployés par la Force régionale d'intervention de l'Union africaine pour lutter contre la LRA. Les missions des Nations Unies et les gouvernements nationaux doivent renforcer leurs échanges d'informations et leur coopération transfrontières afin de mettre en œuvre efficacement l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur.

En adoptant à l'unanimité la résolution 2149 (2014), le Conseil de sécurité a clairement indiqué qu'il était fortement attaché à un engagement multidimensionnel en République centrafricaine. Il importe que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine renforce au maximum sa coopération avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour en adoptant une stratégie commune à l'appui des efforts faits en matière de désarmement, de démobilisation, de rapatriement, de réintégration et de réinstallation dans toutes les zones où sévit la LRA.

D'autres menaces sous-régionales, hélas, persistent encore. Nous sommes particulièrement préoccupés par les inadmissibles activités criminelles de Boko Haram. La République de Corée en condamne fermement les attaques terroristes et les enlèvements de lycéennes. Nous appelons à un effort concerté de la communauté internationale contre la menace que représente ce groupe terroriste. Nous devons faire le nécessaire pour que tout groupe armé ayant commis des violations flagrantes des droits de l'homme, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité dans la région de l'Afrique centrale et au-delà en réponde devant la loi.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Le Conseil est saisi du texte d'une déclaration faite en son nom par le Président sur la question inscrite à l'ordre du jour de la présente séance. Je remercie les membres du Conseil de la précieuse contribution qu'ils ont apportée à la déclaration. En vertu de l'accord auquel ils sont parvenus, je considère que les membres du Conseil approuvent le contenu de la déclaration, qui sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2014/8.

Il en est ainsi décidé.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Étant donné que c'est le dernier exposé que M. Moussa présente au Conseil en sa qualité de Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, je voudrais saisir la présente occasion pour le remercier pour ses services exceptionnels.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 50.